

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025, 13 H 30

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 11 décembre 2025, 13 h 30
- .02 Point d'information
- .03 Période de questions du public

20 – Affaires contractuelles

- .01 1257911006 Approuver une convention de services avec l'organisme « Nature Action Québec » pour réaliser les actions du programme Éco-quartier dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie - Octroyer un montant d'honoraires maximum de 385 305,92 \$, taxes incluses, le cas échéant, à même le budget de fonctionnement, pour la période allant du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 (25-110-SG)

40 – Réglementation

- .01 1250313001 Donner avis de motion et adopter un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279), le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RCA-148) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) » afin d'assurer la concordance au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal (24-017)
- .02 1257853005 Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2026) » (RCA-200) relatif à la tarification des permis, biens et services offerts par l'Arrondissement
- .03 1257853006 Adopter le règlement intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026) » (RCA-201)
- .04 1255017004 Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement de divers parcs et espaces verts » (RCA2626-001) pour les années 2026-2028 dans le cadre du programme décennal d'immobilisations 2026-2035
- .05 1255017005 Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 18 000 000 \$ pour la réalisation du Programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation » (RCA2626-002) pour les années 2026-2028 dans le cadre du programme décennal d'immobilisations 2026-2035
- .06 1255017006 Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 7 000 000 \$ pour la réalisation du Programme de dotation et de protection des bâtiments » (RCA2626-003) pour les années 2026-2028 dans le cadre du programme décennal d'immobilisations 2026-2035
- .07 1250297001 Adopter le règlement intitulé « Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Plaza St-Hubert, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation » (RCA-202)
- .08 1250297002 Adopter le règlement intitulé « Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Petite Italie – Marché Jean-Talon – Montréal, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation » (RCA-203)

- | | | |
|-----|------------|---|
| .09 | 1250297003 | Adopter le règlement intitulé « Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Promenade Masson, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation » (RCA-204) |
| .10 | 1257613005 | Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance établissant la mise à sens unique, vers le nord, de la rue Chatelain entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse, ainsi que l'ajustement des voies cyclables en conséquence |

51 – Nominations / Désignations

- | | | |
|-----|------------|---|
| .01 | 1257853008 | Désigner monsieur Jocelyn Pauzé à titre de maire suppléant de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour la période du 11 décembre 2025 au 31 décembre 2026 |
|-----|------------|---|